



MARSEILLE  
— www.marseille.fr —

L'ADJOINT AU MAIRE  
Hygiène et Santé  
Personnes Handicapées  
Alzheimer - Sida - Toxicomanie



PP/LA/VF/LM 30744/15/05/01448

Marseille, le 20 Mai 2015

**Mesdames et Messieurs  
Les Présidents d'Associations,  
Les Directeurs d'Etablissements**

Madame, Monsieur,

Comme chaque année durant la période estivale, le dispositif d'accès à la baignade pour les personnes handicapées est mis en place sur les Plages Prado Sud et Prado Nord du **Lundi 1er Juin au Vendredi 28 Août 2015**.

Dans le cadre de la politique de la Ville de Marseille d'accessibilité des activités de loisirs aux personnes handicapées, j'ai le plaisir de vous communiquer le détail de ce dispositif.

Sur la plage Prado Nord, 6 « TIRALOS », situés à proximité du poste de secours et des douches accessibles, sont mis à la disposition des personnes à mobilité réduite.

Un ponton spécialement aménagé est installé sur la Plage Prado Sud pour permettre à des personnes en fauteuil roulant, à celles aveugles ou malvoyantes d'accéder à l'eau de façon autonome.

Le dispositif d'accès à la baignade est encadré par du personnel affecté à la Division des Personnes Handicapées de la Ville de Marseille, présent du **Lundi au samedi, de 9 heures 30 à 17 heures (sauf les samedis 20 et 27 Juin, 15 Août, le Mardi 14 Juillet)**.

Un vestiaire équipé de toilette et de douche accessibles, d'un lit médicalisé et d'un lève personne est mis à disposition des usagers.

Cette année, un espace de convivialité et de détente est installé pour que les personnes puissent, après la baignade, utiliser des chaises longues adaptées ou s'abriter sous un parasol.

Si vous souhaitez organiser la venue d'un groupe, je vous remercie de contacter la Division des Personnes Handicapées, au 04.91.55.92.44 ou 06.32.28.93.99 et à l'adresse [dph@mairie-marseille.fr](mailto:dph@mairie-marseille.fr) afin de vous inscrire.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes salutations distinguées.

**Docteur Patrick PADOVANI**